



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

**Préfecture
Secrétariat Général**

Service de la Coordination
Interministérielle

Affaire suivie par Jean-Yves COLAS
TÉLÉPHONE 02.38.81.43.20
BOITE FONCTIONNELLE JEAN-YVES.COLAS@LOIRET.GOUV.FR
REF

Listes des destinataires in fine

ORLÉANS, LE

26 JUL. 2016

OBJET : Allongement des quais de la gare de Ferrières-Fontenay

PJ : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le relevé de conclusions de la réunion, du 30 mai 2016, relative au financement du projet d'allongement des quais de la gare de Ferrières-Fontenay.

Je vous en souhaite bonne réception.

**Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général**



Hervé JONATHAN

Liste des destinataires

Monsieur Jean-Pierre Sueur, ancien ministre, Sénateur

Monsieur François Bonneau, Président de la région Centre-Val de Loire

Monsieur Frédéric Néraud, Vice-Président du Conseil départemental du Loiret

Monsieur Georges Gardia, Président de la communauté de communes des quatre vallées

Monsieur Gérard Larcheron, Maire de Ferrières en Gatinais

Monsieur Didier Devin, Maire de Fontenay sur Loing

Monsieur Emmanuel Laurent, Directeur territorial SNCF, réseau Centre/Limousin

Monsieur Eric Maslanka, Direction territoriale SNCF, réseau Centre/Limousin, dirigeant du pôle Desing du réseau

Monsieur Kadri Chafei, Direction territoriale SNCF, mobilités Centre-Val de Loire, directeur aux affaires territoriales

Monsieur Philippe Covarel, Direction SNCF, mobilités Paris Sud/Est, directeur aux affaires publiques

Monsieur Mathieu Petit, conseiller du président du Conseil Régional Centre-Val de Loire


Monsieur Eric Martin, conseil Régional Centre -Val de Loire, Directeur général adjoint

Monsieur Paul Laville, Sous préfet de l'arrondissement de Montargis

Monsieur Jean-Yves Colas, Responsable du Service de Coordination Interministérielle

Monsieur Christophe Huss, directeur adjoint de la DREAL Centre -Val de Loire

Monsieur Pascal Paradis, chargé de mission mobilité/transport au SGAR Centre-Val de Loire

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Allongement des quais de la gare de Ferrières / Fontenay	Orléans, le 30 mai 2016
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire	Réunion du 30 mai 2016	

Présents :

- M. Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret
- M. Hervé JONATHAN, Secrétaire général de la préfecture du Loiret
- M. Paul LAVILLE sous-préfet de Montargis
- M. François BONNEAU, président du Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Jean Pierre SUEUR, Sénateur
- M. Frédéric NERAUD, vice-président du Conseil départemental du Loiret
- M. Georges GARDIA, Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées
- M. Gérard LARCHERON, maire de Ferrières en Gâtinais
- M. Didier DEVIN, maire de Fontenay sur Loing
- M. Emmanuel LAURENT, Directeur territorial SNCF Réseau Centre / Limousin
- M. Eric MASLANKA, Direction territoriale SNCF Réseau Centre / Limousin, dirigeant du pôle Design du réseau
- M. Kadri CHAFEI, Direction régionale SNCF Mobilités Centre-Val de Loire, directeur aux affaires territoriales
- M. Philippe COVAREL, Direction SNCF Mobilités Paris Sud-Est, directeur aux affaires publiques
- M. Mathieu PETIT, conseiller du président du Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Eric MARTIN, Conseil Régional Centre-Val de Loire, Directeur général Adjoint
- M. Christophe HUSS, Directeur adjoint de la DREAL Centre-Val de Loire
- M. Pascal PARADIS, chargé de mission mobilité/transports au SGAR Centre-Val de Loire

M. le préfet rappelle que la problématique de l'allongement des quais de la gare de Ferrières/Fontenay est un sujet suivi de près par le gouvernement. Dans un courrier du 10 février 2016, M. Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports a précisé que suite à son intervention auprès du président de SNCF, une solution provisoire avait pu être trouvée dans la mise en place d'une navette routière entre les gares de Dordives et Ferrières. M. Vidalies indique que la seule solution durable reste l'allongement des quais, et souhaite qu'une réunion soit organisée au niveau local pour permettre l'avancement de cette affaire.

M. le préfet rappelle également qu'une intervention financière de l'Etat est envisagée dans le cadre du CPER, que l'opération n'est pas inscrite à ce jour mais qu'elle pourra l'être dans le cadre de la révision à mi-parcours qui permettra de préciser le partage des coûts entre les partenaires. Il convient cependant de ne pas perdre de temps et il est pour cela nécessaire de lancer les études rapidement.

M. Bonneau indique la nécessité de mettre en convergence un certain nombre d'éléments concernant le niveau de desserte, la qualité de service et l'articulation avec la gare de Dordives préalablement à l'investissement public. Il ajoute qu'un financement pourrait être recherché dans le cadre des contrats de pays, mais il souhaite que le STIF, qui a des besoins de maintenance à Montargis, participe également à l'allongement des quais de Ferrières. Il faut également des engagements de la part de SNCF quant à la desserte.

M. Laurent rappelle que les dessertes sont décidées par les autorités organisatrices et que SNCF construit des aménagements qui correspondent à un besoin du transporteur qui en l'occurrence est le STIF. Il rappelle que le modèle financier de SNCF Réseau impose de répercuter le coût des investissements sur la redevance quai. Il indique que cependant SNCF réseau est prêt à financer et engager rapidement les études de l'allongement des quais de Ferrières, ce qui représentera une participation financière de SNCF Réseau à l'opération de l'ordre de 10 %.

Par ailleurs, il souhaite que la réflexion soit élargie aux autres sujets ferroviaires dans le secteur tels que les travaux à venir sur le site de Montargis, ou encore les questions de sécurité et de sûreté qui se sont faites jour.

M. Covarel, représentant Transilien, indique que l'ambition affichée, dès lors que l'allongement des quais est réalisé, est de retrouver la desserte telle qu'elle existait en 2012, soit 9 à 10 trains par jour, et un train par heure en heure de pointe.

M. Sueur regrette l'extrême lenteur des décisions. Il rappelle qu'à l'époque un accord global avait été trouvé entre tous les partenaires financiers pour réaliser l'allongement des quais des deux gares de Dordives et Ferrières, même s'il avait été convenu de les faire l'un après l'autre.

Il craint que le STIF refuse de co-financer les travaux car ce n'est pas une priorité pour eux.

Par ailleurs, il considère qu'une attention particulière doit être portée à l'ensemble de la ligne entre Paris et Nevers, car des menaces pèsent sur la desserte de villes comme Gien ou Briare.

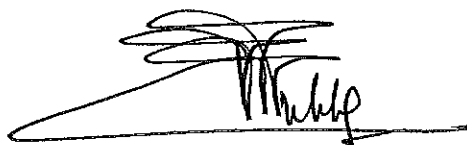
M. Devin indique qu'il doit répondre aux attentes de ses électeurs et que l'impact des arrêts à Ferrières sur les temps de parcours sera très faible et ne concernera que Montargis. Il note que la desserte s'est améliorée à Dordives et souhaite qu'il en soit de même à Ferrières.

M. Larcheron indique que les perspectives de développement de sa commune sont importantes. De nombreuses personnes viennent s'installer en provenance de l'Île de France puis ont des difficultés à aller travailler. Le taux de chômage est élevé (13,5%). Il souhaite qu'on ne perde pas de temps dans des études complémentaires et comptages et que les travaux puissent être engagés rapidement.

M. Néraud rappelle que le sujet est en discussion depuis 2008, et qu'on est face à une inégalité territoriale et tarifaire entre les régions Île de France et Centre-Val de Loire. Toutes les études nécessaires ont déjà été réalisées et le principe de la réalisation de l'allongement des quais des deux gares de Ferrières et Dordives a déjà été acté.

En conclusion, les différentes collectivités confirment leur accord pour participer au financement. **M. le préfet** indique qu'il va rendre compte au ministre de cette réunion, et que le STIF va être rapidement saisi. Une nouvelle réunion sera organisée d'ici fin septembre.

Le préfet



Nacer MEDDAH